

RETRAITES



Si le gouvernement ouvre enfin des chantiers nécessaires à un système de retraites plus juste en prenant en compte les années d'apprentissage, les temps partiels, la pénibilité et l'égalité femmes-hommes, ce n'est pas la réforme globale attendue par les salarié-es.

Pour Europe Écologie Les Verts, il faut une réforme structurelle de notre protection sociale. Le système des retraites ne peut être dissocié du financement du chômage, de la perte d'autonomie et de la politique familiale.



LA RÉFORME DOIT POURSUIVRE 4 OBJECTIFS

◆ Assurer une plus grande justice sociale

◆ Partager le temps de travail tout au long de la vie

◆ Garantir un système de retraites pérenne dans un contexte de croissance nulle ou très faible

◆ Mettre en place progressivement un revenu universel permettant à toutes et tous de vivre dignement



LA RÉFORME PROPOSÉE NE PERMET PAS DE RÉPONDRE À CES 4 OBJECTIFS

POUR UNE VRAIE RÉFORME PLUS JUSTE & PLUS AMBITIEUSE

LA DURÉE DE COTISATION

► L'ALLONGER EST UNE MESURE INJUSTE ET INEFFICACE

La logique du « *Travailler toujours plus* » ne résout pas le problème du financement dans un contexte où les seniors sont frappés massivement par le chômage et où les jeunes ne parviennent pas à intégrer le marché du travail. Allonger la durée de cotisation, c'est payer des chômeurs plutôt que des retraités, et faire baisser les pensions à terme pour tous ceux qui n'auront pas réussi à valider leurs trimestres.

LES COTISATIONS

► LES SALARIÉ-E-S NE DOIVENT PAS PAYER DEUX FOIS

L'effort collectif pour financer notre protection sociale doit être justement partagé entre ménages et entrepri-

ses. Ainsi, la hausse des cotisations patronales et le financement du compte pénibilité ne doivent pas être compensés, ni par une baisse des cotisations familiales, ni par une hausse des impôts.

LA PÉNIBILITÉ DU TRAVAIL ► ENCORE UN EFFORT !

Si les mesures proposées pour prendre en compte la pénibilité vont dans le bon sens, elles sont encore très insuffisantes. Ainsi, les années d'exposition professionnelle doivent permettre une vraie retraite anticipée et les entreprises doivent être responsabilisées dans le devenir des salarié-e-s usé-e-s par les mauvaises conditions de travail.

LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES ► OUI, MAIS DAVANTAGE !

Sans une réforme globale de la politique familiale, nous ne pourrions pas restaurer une égalité du montant des pensions entre les femmes et les hommes. Si la baisse du niveau du Smic pour le calcul des trimestres va dans le bon sens, la refonte de la bonification « *trois enfants* » en une bonification forfaitaire dès le premier enfant doit être envisagée dès 2014.

LES JEUNES

► PRENDRE EN COMPTE LES DIFFÉRENTES PÉRIODES DE VIE

En plus des périodes d'apprentissage et de formation, les stages doivent être pris en compte dans le calcul de la durée de cotisation.

LA RÉFORME PROPOSÉE PAR LE GOUVERNEMENT NE PRÉVOIT RIEN SUR



- ◆ La hausse des pensions pour les retraités les plus pauvres
- ◆ Une meilleure prise en compte des parcours professionnels accidentés
- ◆ La taxation du capital